

Adieu à Charles Schürch

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **43 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

43^{me} année

Mars 1951

N° 3

Adieu à Charles Schürch

Au début de ce mois, le 2 mars précisément, la nouvelle de la mort de Charles Schürch frappait ses amis. Rien ne faisait prévoir cette fin rapide des suites d'une grippe. Quelques jours auparavant, il venait encore au bureau que l'Union syndicale avait mis à sa disposition au moment de sa retraite, au printemps 1947. Il n'a pas eu le temps de souffrir. C'est une compensation que la mort devait à celui dont la vie fut un perpétuel combat contre l'infirmité successive à la terrible paralysie infantile.

D'innombrables marques de sympathie sont parvenues à sa famille et à l'Union syndicale suisse. Des camarades de lutte, naturellement, des syndiqués, des coopérateurs, des socialistes d'abord. Mais aussi de hautes personnalités politiques suisses, des magistrats s'associèrent à ces marques d'estime. Des employeurs joignirent leurs hommages à ceux-là. De toute l'Europe syndicale et sociale, l'élan d'affection émue déferla. Et si la cérémonie d'incinération, au crématoire de Berne, fut émouvante, l'hommage adressé à l'ouverture de la 114^e session par le président du Conseil d'administration du B. I. T., puis par MM. Waline, Finet et Ramadier — respectivement porte-parole des groupes employeur, travailleur et gouvernemental — le fut tout autant. Les *Droits du Travail* de mars reproduisent ces édifiants discours. Ces condoléances, très souvent originales — c'est-à-dire pensées — reconnaissent en Charles Schürch une personne éminente, de caractère élevé, ferme et amène à la fois, animé d'un noble idéal et d'une volonté ardente quand il s'agit de le répandre et surtout de le réaliser.

L'œuvre de Charles Schürch mérite ces éloges. Elle a déjà été évoquée dans la correspondance syndicale suisse à quelques reprises, spécialement dans les discours prononcés par ses successeurs lors de la cérémonie d'incinération. Nous la rappelons ci-dessous dans de sèches notes biographiques, combien éloquentes pourtant, sur lesquelles nous aurons encore souvent l'occasion de revenir. Le défunt continue à vivre dans nos publications syndicales, particulièrement dans cette *Revue syndicale suisse* à laquelle il était si attaché. Pour cette fois, nous nous bornerons à clamer que depuis cinquante ans

Charles Schürch était sans cesse obsédé par la défense des intérêts ouvriers, sur les trois plans: syndical, coopératif et socialiste. Toute sa vie fut consacrée à la défense des travailleurs dont il s'efforça, avec ses pairs, d'améliorer le sort en luttant pour renforcer la mutualité syndicale, étendre la législation sociale ou de protection des travailleurs, extirper le chômage et la misère, réduire la durée du travail, élever les niveaux de vie, assurer la sécurité de l'emploi. Il fut de ceux qui firent confiance aux pionniers des contrats collectifs de travail, dans une époque où les sceptiques et les contempteurs, au nom de la lutte des classes, préféraient encore les succès oratoires aux réalisations pratiques. Il s'intéressa activement à la formation professionnelle et à l'éducation.

Charles Schürch est entré dans l'histoire du mouvement ouvrier. Galant homme, le temps lui réserve sans doute une place de choix.

A sa veuve, à sa fille mariée en Californie, à sa famille, le Comité syndical suisse réitère ses condoléances et l'expression de sa reconnaissance.

J. M.

Biographie

Charles Schürch, né le 6 avril 1882 à La Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel), originaire de Heimiswil (Berne) et La Chaux-de-Fonds.

A suivi les écoles primaires et secondaires à La Chaux-de-Fonds.

Ancien ouvrier horloger.

Entré dans le mouvement syndical en 1900.

Entré dans le mouvement socialiste en 1900.

Membre du comité des horlogers. 1901 membre du comité central de la Fédération de l'industrie horlogère. Membre du comité de l'Union ouvrière 1905. Président de l'Union ouvrière 1912 à 1913. Président de divers syndicats qu'il a créés à la même époque.

Membre du comité central de la F.O.I.H. Membre du comité central de la F.O.M.H. Président permanent des sections réunies de la Fédération des horlogers à La Chaux-de-Fonds 1915 à 1918.

A pris part aux congrès syndicaux internationaux de Berne, d'Amsterdam 1919, Rome 1922. Conférence économique internationale de Gênes en 1922.

Délégué ouvrier aux conférences internationales du travail de 1921 à 1946.

Représentant ouvrier au conseil d'administration du Bureau international du travail depuis octobre 1920 jusqu'à 1939. Membre de la commission mixte agricole (Bureau international du travail et Institut international de l'agriculture, Rome, et de nombreuses autres commissions internationales).

Fondateur en 1909 de la «Sentinelle» et rédacteur de la «Sentinelle» de 1909 à 1912 (journal socialiste hebdomadaire de La Chaux-de-Fonds). A collaboré plus tard au «Voorwaarts» de Rotterdam, «Het Volk», Amsterdam, «Ny Tid», Göteborg, Suède, «Alberta Labor News», Canada, ainsi qu'aux journaux du parti ouvrier et des syndicats de la Suisse romande.

A siégé au Grand Conseil du canton de Neuchâtel de 1907 à 1918 (vice-président) et au Conseil général de La Chaux-de-Fonds de 1906 à 1918 (président en 1916).

Membre du Conseil de la ville de Berne de 1930 à 1935.

Publications «La question de la céruse devant le Parlement suisse.» «Die Bleiweissfrage vor dem schweizerischen Parlament, 1929, Berne.» «Faut-il retarder la sortie de l'école, qu'en pense la classe ouvrière?»

Depuis 1918 secrétaire de l'Union syndicale suisse. Rédacteur de la «Revue syndicale».